

PROFESSIONNELS AGRICULTEURS & ASSOCIATIONS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2022

Professionnels, agriculteurs et associations



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ

CA
CÔTES D'ARMOR

AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT DE NOS CLIENTS

De vous...

363 135 clients dans les Côtes d'Armor avec 50,5 % de sociétaires (chiffres 09/2021)

...à nous

1 264 collaborateurs en proximité (chiffres 10/2021)

Nous sommes 100 % Humain...

Une banque proche de ses clients :



... et 100 % Digital

Une présence digitale :



Ma Banque



Paiement Mobile



Pacifica



Nexecur

AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT DE LA SOCIÉTÉ

En tant que banque mutualiste et partenaire des bons comme des mauvais moments de nos clients, nous sommes sensibles à une **facturation transparente et responsable**. Cet engagement s'illustre en 2022 par le maintien du **plafonnement des commissions d'intervention** pour les clients professionnels, agriculteurs, associations et entreprises.

Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor

- Continue d'investir, tant pour **améliorer la qualité d'accueil dans ses agences** que pour **développer de nouveaux services digitaux**
- Favorise **l'autonomie de ses clients** dans le financement de leurs projets avec **l'accès au crédit en ligne** (selon conditions d'éligibilité)
- **Facilite la gestion au quotidien** avec le développement de **plateformes gratuites** à destination des clients professionnels, agriculteurs, associations et entreprises (Je Suis Entrepreneur (JSE), Youzful, Yapla)
- **Accompagne les projets professionnels de génération en génération**
- Développe une **démarche innovante pour accompagner ses clients agriculteurs et entreprises vers la RSE** (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), convaincu que la transition des modèles est un facteur de performance



Découvrez la raison d'être du Crédit Agricole en images



SOMMAIRE

	<u>Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte</u>	5
	<u>Banque à distance</u>	6
	<u>Moyens et opérations de paiement et d'encaissement</u>	7
	<u>Offres groupées de services</u>	11
	<u>Irrégularités et incidents</u>	12
	<u>Financements des professionnels, des agriculteurs et des associations</u>	13
	<u>Épargne, titres et placements financiers</u>	15
	<u>Opérations à l'international</u>	16
	<u>Assurances et prévoyance</u>	17
	<u>Résoudre un litige</u>	17
	<u>Références</u>	18
	<u>Vos contacts et services utiles</u>	19



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, clôture

Ouverture, clôture et transfert de compte	Gratuit
Service d'aide à la mobilité ISILIS	Gratuit
Services bancaires de base ⁽¹⁾ fournis dans le cadre du droit au compte : article L312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	Gratuit

Relevés de compte

Périodicité	Papier	Électronique ⁽²⁾
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Autre périodicité	1,40 €/relevé	Gratuit

Gestion du compte

Frais de tenue de compte pour les professionnels et les agriculteurs	14,25 €/mois
Frais de tenue de compte pour les SCI	2,50 €/mois
Frais de tenue de compte pour les associations	Gratuit
Frais de gestion de compte inactif ⁽³⁾	Plafond
Selon l'article L312-19 du Code monétaire et financier	30 €/an
Commission de mouvements sur les débits (chèques, virements, prélèvements, effets) - % du montant de l'opération	0,06 %
• Professionnels et agriculteurs	5 €/mois
- Avec un minimum de	
• Associations	Gratuit
Commission du plus fort découvert (% sur cumul par trimestre du plus fort découvert de chaque mois)	0,06 %
Commission d'actualisation du dossier juridique, fiscal et comptable	
• Professionnels et Agriculteurs	60 €
• Associations	30 €

Commission de mouvement

Elle s'applique à tous les mouvements passés au débit de votre compte à l'exception des mouvements correspondant aux opérations suivantes : prélèvements des intérêts débiteurs, commissions et frais au profit de la Caisse régionale, souscription de placements, remboursement de prêts auprès de la Caisse régionale.

Services en agence

Frais pour information aux commissaires aux comptes	140 €
Recherches simples ou de documents de moins d'un an	12,66 €/document
Recherches complexes ou de documents de plus d'un an	Sur devis
Frais pour renseignements commerciaux	17,10 €
Frais de location de coffre-fort (selon catégorie)	À partir de 77,92 €/an



Banque à distance

Gestion du compte à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne (CAEL)⁽⁴⁾

Crédit Agricole En Ligne PRO BASE

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes.

Gratuit

Crédit Agricole En Ligne PRO RIB TITRES

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes et externes, la gestion des effets et des ordres boursiers.

- Professionnels et Agriculteurs
- Associations

8,60 €/mois
Gratuit

Services de banque à distance sur Internet accessibles depuis :

- Notre site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor/

- Nos applications mobiles :

Ma Banque

Paiement Mobile dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés

TÉLÉCHARGEMENT
ET ACCÈS GRATUIT

Assurance Pacifica

Nexecur

Eurofactor

L'utilisation des applications suppose de détenir un terminal de communication compatible avec un accès à Internet et de souscrire au service Crédit Agricole en Ligne.

Services alertes par SMS ou par Email

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de vos comptes

Alerte en temps réel (sur solde, opération débit/crédit), libellé, encours différencié carte bancaire, achat/vente à distance, solde débiteur

Gratuit

Mini-relevé hebdomadaire (2/semaine)

2,50 €/mois

Téléphones

Filvert pour consultation des comptes

02 96 69 22 22

Prix d'un appel local
vers un poste fixe

Espace Pro et Patrimoine

02 96 76 54 00

Service d'Échange de Données Informatisées (EDI)

Transmettre des fichiers (client -> banque)

- Abonnement EDIWEB
- Abonnement EBICS

11,50 €/mois
11,50 €/mois

Transmettre des fichiers (client -> banque -> client)

- Abonnement EDIWEB par email
- Abonnement EDIWEB par téléchargement
- Abonnement EBICS Transport (T) et Signature (TS)

13 €/mois
23 €/mois
48 €/mois

Abonnement Swiftnet

Nous consulter

Certificats électroniques

Signature performance	55 €/3 ans
Signature premium	43 €/an
Swift 3SKey (Service de signature électronique) "Swift Secure Signature Key" (forfait abonnement pour 3 ans)	105 €

Les questions que vous vous posez : le certificat électronique

- Pièce d'identité électronique dont le contenu est garanti par une autorité de certification.
- Le Certificat électronique s'associe notamment à des fonctions de signature électronique, de chiffrement (conditionnalité d'un message), et d'authentification (contrôle d'accès).

PleinChamp

Accès au site www.pleinchant.com (hors PleinChamp Pro)

Gratuit

Tarif de l'abonnement à PleinChamp Pro :

PleinChamp PRO est un service d'informations sur les thématiques suivantes :

- Météo locale personnalisable ;
- Analyses et avis d'experts des marchés Élevage ;
- Analyses et prospectives des marchés Grandes cultures ;
- Analyses et avis d'experts Énergie ;
- Analyses et avis d'experts Azote ;
- Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole.

9,90 €/mois*

Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de PleinChamp PRO.

* La durée minimale de l'abonnement PleinChamp Pro est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

PleinChamp Pro est un service proposé par la SAS PleinChamp, société par action simplifiée au capital social de 2 632 080 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12, place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.

Moyens et opérations de paiement et d'encaissement

Cartes

◆ Cotisation carte de paiement et de retrait

	Débit immédiat	Débit différé
MasterCard à autorisation systématique Pro	36 €/an	
MasterCard Business	54 €/an	54 €/an
MasterCard Business Executive	141 €/an	141 €/an

Différents avantages et assurances sont attachés à votre carte bancaire. Renseignez-vous auprès de votre conseiller et sur notre site Internet.

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euro⁽⁵⁾, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Gratuit

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire)⁽⁶⁾

- Frais fixes
- Frais variables

0,20 €/opération +
2,30 % du montant

Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels)⁽⁷⁾
+ frais proportionnels au montant du paiement

0,20 €/opération +
2,30 % du montant

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France

Gratuit

Retrait d'espèces en euro⁽⁵⁾ au distributeur automatique de billets d'une autre banque d'un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

1 €/retrait à partir du 4^{ème} retrait mensuel

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire)⁽⁶⁾

- Frais fixes
- Frais proportionnels au montant du retrait

3,50 € /opération + 2,40 % du montant

Autres retraits d'espèces par carte(hors frais de change éventuels)⁽⁷⁾

- + frais proportionnels au montant du retrait

3,50 € /opération + 2,40 % du montant

◆ Autres opérations liées à la carte

Envoi de la carte en pli simple

Gratuit

Envoi de la carte en recommandé avec AR

Coût d'un envoi postal

Commande de carte en urgence

18,45 €

Renvoi du code confidentiel de la carte (par courrier ou SMS)

10,50 €

Frais de refabrication de la carte perdue, abimée ou volée

Gratuit

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur

Gratuit

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Gratuit

Terminal de Paiement Électronique

Location TPE classique (ADSL, GPRS...)

Nous consulter

Up2Pay TPE Mobile :

- Achat du lecteur de carte (+ facturation à la transaction : 1,75 %)
- Location du lecteur de carte (+ facturation à la transaction : nous consulter)

69 €

17€ /mois

Up2Pay Caisse Digitale (caisse enregistreuse)

Nous consulter

Vous avez besoin d'un Terminal de Paiement Électronique (TPE), fixe ou portable, solutions technologiques GPRS ou ADSL... Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Commerce électronique

UP2PAY E-TRANSACTIONS - PAIEMENTS CARTES SÉCURISÉS PAR INTERNET

ACCESS

- Abonnement

17 €/mois

PREMIUM

- Abonnement

20 €/mois

Commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)

0,15 €

Commission sur flux

Nous consulter

Virements SEPA (Single Euro Payment Area)⁽⁸⁾

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

◆ Réception d'un virement SEPA

Virement SEPA ou virement instantané SEPA

Gratuit

◆ Émission d'un virement SEPA

Virement instantané par Internet (CAEL)

0,90 €

Le virement instantané SEPA est un virement bancaire qui vous permet de transférer de l'argent en euro, à toute heure de la journée ou de la nuit et tous les jours de l'année, en moins de 20 secondes.

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	AGENCE
Vers un compte Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
Vers un compte d'une autre banque	Gratuit	4,10 €/virement

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	AGENCE
Vers un compte Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
Vers un compte d'une autre banque	Gratuit	9,10 €/virement

◆ Autres opérations sur virements

Modification d'un virement permanent

Gratuit

Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT):

- Par papier 10,70 €/opération
- Télétransmis 4,65 €/opération

Avis de réception de virement SEPA fax/email (hors domestique)

4,25 €

Virement liste :

- Prise en charge par remise
 - Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec signature électronique
 - Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec bordereau de confirmation par fax/email
- Par opération
 - Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne (saisie unitaire ou liste)
 - Télétransmise par EDIWEB, EBICS

Gratuit

10 €/fichier

Gratuit

0,21 €

Rappel des virements frauduleux à la demande du client

- Somme récupérée < 5 000 € 50 €
- Somme récupérée > 5 000 € 3 % (mini 150 €, plafond 500 €)

Prélèvements SEPA/TIP

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Gratuit

Frais de mise en place de mandat de prélèvement SEPA

Gratuit

Opposition sur avis de prélèvement

Gratuit

Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Gratuit

Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA

66 €

Prélèvement SDD B to B :

- Mise en place/modification de l'autorisation de prélèvement 8,30 €
- Par opération 0,35 €

8,30 €

0,35 €

Prélèvement SDD par remise :

- Prise en charge par remise télétransmise par EDIWEB, EBICS
 - Avec signature électronique
 - Avec bordereau de confirmation par fax/email
- Par opération liste télétransmise par EDIWEB, EBICS

Gratuit

10 €/fichier

0,29 €

Chèques

Paiement d'un chèque	Gratuit
Remise de chèque(s)	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier :	
• En pli simple	Gratuit
• En recommandé avec accusé de réception	Coût d'un envoi postal
Frais d'émission ou frais d'annulation d'un chèque de banque	14,50 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16 €

Pour faire opposition

Contactez le 09 69 39 92 91

Appel non surtaxé⁽⁴⁾

Effets de commerce à l'encaissement ou à l'escompte

Remise d'effet sous forme papier	5,20 €
Remise d'effet à l'encaissement via Crédit Agricole en Ligne	Gratuit
Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS avec signature électronique	Gratuit
Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS avec bordereau de confirmation par fax/email	10 €/fichier
Frais par opération sous forme papier	10,10 €
Frais par opération télétransmise	0,40 €
Traitements sur effet (impayé, rejet, prorogation, réclamé, avis de sort...)	16,30 €

Date de valeur⁽⁹⁾ (en jours calendaires)

Remise de chèque	J+1
Débit de chèque	J
Émission d'un virement	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Paiement par carte à débit immédiat	J
Paiement par carte à débit différé	dernier jour ouvré du mois
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Électronique	J+1
Prélèvement au crédit (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	E
Paiement de prélèvement	J
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-6 jours ouvrés)	
• Remise télétransmise	E
• Remise papier	E+2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paiement d'effet	E
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J=jour de l'opération

E= date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jour férié et jours de fermeture sont reportées au 1er jour ouvré suivant)

R = date de règlement interbancaire

B2B : présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD B2B sous réserve d'un mandat interentrepreneur



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Pro/Agri⁽¹⁰⁾ : votre gestion au quotidien

LE SOCLE

Exonération des frais de tenue de compte

Exonération de la commission de mouvement

Consultation et gestion de vos comptes en ligne - Crédit Agricole En Ligne Pro RIB Titres

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date d'échéance

Mise en place illimitée de vos prélèvements (hors prélèvement B to B)

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus/SécuriCOMPTE Agri Plus)⁽¹¹⁾

Frais d'envoi de chèquier

Autres services au choix : e-relevé, relevé de compte bimensuel, information solde journalier par email ou SMS, information de mise à disposition des moyens de paiement par email ou SMS

Exclusif au Compte à Composer Agri : accès à PleinChamp Pro

Cotisation mensuelle selon les flux annuels confiés	À partir de 16 €/mois
Option : SécuriHELP Agri	3 €/mois
Option : SécuriHELP Pro	1 €/mois
Compte à composer Profession Libérale	Nous consulter
Compte à composer Micro Entreprise	Nous consulter

Comptes-Services Crédit Agricole

◆ COMPTES SERVICES AUX PROFESSIONNELS

(gamme antérieure à mars 2009 - arrêt commercialisation)

Compte Service niveau 1 (sans découvert)	16,15 €/mois
Compte Service niveau 1 (avec découvert < 3 200 €)	23,25 €/mois
Compte Service niveau 1 (3 200 € < avec découvert < 8 000 €)	30,30 €/mois
Compte Service niveau 2 (sans découvert)	30,30 €/mois
Compte Service niveau 2 (avec découvert < 8 000 €)	44,45 €/mois
Compte Service niveau 2 (7 651 € < avec découvert < 16 000 €)	58,60 €/mois

◆ COMPTES SERVICES AUX PROFESSIONNELS

(gamme depuis mars 2009 - arrêt commercialisation)

Sans découvert	19,70 €/mois
Découvert jusqu'à 4 000 €	25,25 €/mois
Découvert jusqu'à 8 000 €	33,35 €/mois
Découvert jusqu'à 16 000 €	51,50 €/mois
Découvert jusqu'à 30 000 €	83,85 €/mois

◆ COMPTES SERVICES AUX AUTO-ENTREPRENEURS

(arrêt commercialisation)

Sans découvert	9,82 €/mois
Découvert jusqu'à 4 000 €	12,58 €/mois

◆ **COMPTES SERVICES AUX AGRICULTEURS**
(gamme antérieure à mars 2009 - arrêt commercialisation)

Sans découvert	17,50 €/mois
Découvert entre 4 800 et 8 000 €	25,25 €/mois
Découvert jusqu'à 16 000 €	33,35 €/mois

◆ **COMPTES SERVICES AUX AGRICULTEURS**
(gamme depuis mars 2009 - arrêt commercialisation)

Sans découvert	19,70 €/mois
Découvert jusqu'à 4 000 €	25,25 €/mois
Découvert jusqu'à 8 000 €	33,35 €/mois
Découvert jusqu'à 16 000 €	51,50 €/mois

◆ **COMPTE SERVICE AUX CUMA**
(arrêt commercialisation)

Compte Service CUMA niveau 1 (sans option) par an	71 €
---	------



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Par opération	8,70 €
Plafond journalier	3 opérations soit 26,10 €
Plafond mensuel	30 opérations soit 261 €

Intérêts débiteurs au-delà des autorisations

Tout compte débiteur sans autorisation expresse et préalable de la Caisse régionale de Crédit Agricole et tout dépassement du plafond d'ouverture de crédit ou de découvert préalablement accordé donnent lieu à perception d'intérêts débiteurs à un taux effectif global égal au taux effectif moyen visé à l'article L 314-6 du Code de la consommation, augmenté d'un tiers. Ce taux, publié trimestriellement au Journal Officiel, est porté à votre connaissance par indication sur le barème tarifaire trimestriel affiché et à votre disposition dans votre agence.

Opérations particulières

Frais de retour "N'Habite Pas à l'Adresse Indiquée" : NPAI	14,33 €/an
Frais par saisie-attribution ou saisie-conservatoire	78,70 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	
• % du montant dû au Trésor Public	10 %
• Maximum	78,62 €
Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé	14,70 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	30 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹²⁾ <i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)</i>	
• Montant inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Montant supérieur à 50 €	50 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30 €
Frais par chèque rejeté pour un motif autre qu'un défaut de provision	30 €
Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision (y compris commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement
• Si paiement supérieur à 20 €	20 €
Frais pour déclaration ou mainlevée à la Banque de France d'une décision de retrait de la carte	20 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit



Financements des professionnels, des agriculteurs et des associations

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Financement du cycle d'exploitation

◆ Facilité de caisse, découvert autorisé

Frais d'étude et de montage de dossier	1 % du montant emprunté (mini : 150 €)
Commission d'engagement (taux annuel)	1 % de l'ouverture de crédit
Frais de réexamen par ligne de trésorerie	60 €/an

◆ Solutions de trésorerie : Cash in Time/Eurofactor

[Nous consulter](#)

Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme

Frais d'étude et de montage de dossier	1 % du montant emprunté (mini : 150 €)
Frais de dossier Prêt Express Agri Pro (demande en ligne)	80 €
Frais d'étude et de montage de prêt AGILOR	
• Prêt inférieur à 5 000 €	60 €
• Prêt supérieur à 5 000 €	110 €
Frais d'étude Énergies renouvelables	Nous consulter
Frais de co-financement en sus des frais de dossiers indiqués ci-dessus	800€

Cession de créances professionnelles

Remise de bordereau Daily	10 €
Frais par ligne de créance papier	3,65 €
Frais par ligne de créance télétransmise	0,40 €
Commission forfaitaire pour créance < 800 €	10,70 €
Minimum d'intérêts	4,75 €
Traitement sur créance (échéancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort,...)	16,15 €

Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés

Modification sans avenant au contrat : périodicité, mise en place délai, report, modification du compte à débiter, modification de la date d'échéance...	32 €
Modification avec avenant simple : modification de taux, de durée, pause non contractuelle	160 €
Modification avec avenant complexe : changement d'emprunteur, de garantie, transfert de prêt (transmission universelle de patrimoine, fusion...), mise en place ou augmentation de différé..., outre les frais de garanties indiqués dans la rubrique "Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt"	251 €
Lettre d'information annuelle aux cautions	Gratuit
Rédition du tableau d'amortissement	7,50 €
Décompte de remboursement	24 €
Aide au bilan	55,55 €

Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt

Montants par garantie, hors frais fiscaux selon le barème en vigueur.

Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance Crédit Agricole	Gratuit
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole	152 €
Forfait de nantissement de fonds, de matériel et d'outillage, gage hors véhicule immatriculable comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et prise de garantie...	180 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés commerciales comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, prise de garantie et frais de signification d'huissier....	180 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés civiles comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, prise de garantie et frais de signification d'huissier....	465 €
Forfait d'inscription de gage sur véhicule immatriculable	45 €
Forfait de cession de créances professionnelles (Dailly) par prêt avec ou sans notification	26 €
Forfait de prise de Warrant par prêt, comprenant les frais d'envoi au greffe et de prise de garantie...	26 €
Frais de formalisation d'hypothèque maritime, fluviale, aérienne • Avec un minimum de	Au réel 465 €

Modification de garanties sur prêts en cours ou soldés

Renouvellement	
• Renouvellement de garantie, outre les frais de garantie indiqués ci-dessus dans la rubrique "Frais de formalisation de garanties"	55 €
Mainlevée totale ou partielle/radiation	
• Gage sur véhicule	87 €
• Effectuée par un tiers, Nantissement, Hypothèque, ..., outre les frais de garantie indiqués ci-dessus dans la rubrique "Frais de formalisation de garanties"	87 €
• Sous seing privé, Nantissement, Warrant, hypothèque maritime, fluviale, aérienne (hors frais fiscaux en vigueur)	185 €
Opération sur garantie (cession de rang d'antériorité consentie, translation hypothécaire) - sous réserve d'analyse et d'acceptation par la banque	152 €



Épargne, titres et placements financiers

Placements financiers

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France⁽¹³⁾ PAR INTERNET : InvestStore Initial

Abonnement aux services InvestStore Initial	Gratuit
Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels au montant du paiement	0,54 %
• Avec un minimum de	7,10 €

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Abonnement aux services InvestStore Intégral	96 €/an
• Si moins de 24 ordres de bourse par an	Gratuit
• À partir de 24 ordres de bourse par an	
Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux	

Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux

• Ordre ≤ 1 100 €, forfait par ordre	0,99 €
• Ordre > 1 100 €, montant proportionnel au montant de l'ordre	0,09 %

PAR TÉLÉPHONE au numéro 0 810 76 12 10

(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,10 %
• Frais fixes	5 €
• Avec un minimum de	15,20 €
• Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés InvestStore Intégral	13 €/ligne

◆ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger⁽¹³⁾

PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral

Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)	
• Frais proportionnels au montant de l'ordre	0,54 %
• Avec un minimum de	54,50 €

◆ Droits de garde sur les Comptes Titres

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre de l'année précédente

	Valeurs CA (OPC, obligation)	Valeurs hors CA
Frais fixes par Compte Titres	26,66 €	
Frais sur les valeurs		
• % sur encours global	0,10 %	0,21 %
• Par ligne (exonération des portefeuilles < 1 000 €)	1,67 €	3,33 €
Frais fixes sur encours et par ligne, par Compte Titre détenant exclusivement des Actions Crédit Agricole S.A, Certificats Coopératifs Associés ou Parts Sociales		Gratuit
Abonnés InvestStore Intégral : exonération des frais sur les actions uniquement		Gratuit
Plafond total droits de garde	275 €	

Épargne salariale

Frais de tenue de compte PER Convergence, avec option PEE + PERCO Inter-entreprises	199 €/an
• Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés	15 €/an



Opérations à l'international

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Tenue de compte en devise	8,30 €/mois
Application d'une commission de change sur toute opération d'achat-vente de devises au comptant ou à terme	0,05 %
• Minimum	8,50 €

Paiements vers l'étranger

Virement/transfert en euro vers la zone SEPA avec BIC et IBAN	
• Saisie par l'agence	4,10 €
• Saisie par le client	0,21 €
Virement/transfert en devises toutes destinations et euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 €	10,35 €
• Opération de plus de 250 € saisie par l'agence	24 €
• Opération de plus de 250 € saisie par le client	18,65 €
• Avis d'opération	4,10 €
Frais complémentaires sur transfert	
• Intervention spécifique auprès de la banque étrangère (correction sur transfert ou demande de retour de fonds)	23 €
• Confirmation de l'émission du transfert	9,60 €
• Acceptation, prorogation et impayé	42,30 €

Paiements en provenance de l'étranger

Réception virement en euro venant de la zone SEPA avec BIC et IBAN	Gratuit
Réception d'un virement en devises toutes origines et en euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 €	10,35 €
• Opération de plus de 250 €	16,85 €
• Avis d'opération	4,10 €
Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)	
• Commission d'encaissement par chèque	0,10 %
- Minimum	20 €

Opérations de change

Commission de change au comptant	0,05 %
• Minimum	8,50 €
Couverture de change à terme, swap de change et option de change (hors commission de change) : mise en place, prorogation, levée	83,20 €
anticipée ou tirage	
Flexigain ou Flexiterme (hors commission de change)	
• Mise en place	83,20 €
• Utilisation	41,60 €

Abonnement

CA E-BANKING	Gratuit
CA@CHANGE EN LIGNE	Gratuit



Assurances et prévoyance⁽¹⁴⁾

Assurance de vos biens

Assurez vos bâtiments, matériels, véhicules... Nos spécialistes établiront un devis sur mesure après la visite de votre entreprise ou de votre exploitation.

[Nous consulter](#)

Assurance pour vous, vos proches et/ou vos associés

Selon vos besoins, des formules avec des garanties performantes : complémentaires santé, arrêt de travail, transmission de capital en cas de décès, couverture des risques liés à la vie privée.

[Nous consulter](#)



Résoudre un litige

- ◆ **Votre conseiller ou le directeur d'agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- ◆ **Le Service Satisfaction Client :** en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale des Côtes d'Armor, par courrier postal à La Croix Tual, rue du Plan, Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc Cedex 9 ou par email à reclamation.cesame@ca-cotesdarmor.fr

Références

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignations de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code monétaire et financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

(2) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en Ligne" à la rubrique e-document.

(3) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(4) Tarifs hors coûts de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.

(5) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(6) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemple : www.credit-agricole.fr/cotesdarmor

(7) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

(8) Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area) :

- Pays de l'Union Européenne en zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non Euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

- Le Royaume-Uni est sorti de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste membre de la zone SEPA et continue d'appliquer la réglementation européenne existante sous réserve d'évolutions.

(9) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

(10) Les produits composant les Comptes Services Pro/Agri, ou Compte À Composer Professionnel/Agriculteur peuvent être vendus séparément. Les Compte Service Pro/Agri ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

(11) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

(12) Les montants comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non-paiement et la déclaration de main levée auprès de la Banque de France.

(13) Frais de marché en sus, variables selon de lieu d'exécution.

(14) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès des entreprises régies par le code des assurances suivantes : CAMCA, PACIFICA et PREDICA, dont les mentions légales figurent en dernière page.

Vos contacts et services utiles

◆ Pour faire opposition depuis la France ou depuis l'étranger sur vos moyens de paiement :

> SOS carte / chéquier : 7 j/7 - 24h/24 en cas de perte ou de vol : 09 69 39 92 91
(appel non surtaxé)

Des services pour répondre à vos besoins professionnels

AVEM**

www.avem-groupe.com

L'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité

Assistance monétique : 0825 826 098 (0,15 € /mn)

Assistance échange de données informatiques : 09 69 32 06 39

(numéro cristal - prix d'un appel local)



NEXECUR PROTECTION***

www.nexecur.fr

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole



CASH IN TIME

www.cash-in-time.com

La réponse simple et rapide à un besoin de trésorerie



YAPLA

www.yapla.fr/cacda

La plateforme de paiement et de gestion tout-en-un pour les associations

** AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704€ dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS Lyon 421 287 996.

*** NEXECUR PROTECTION : Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - 799 869 342 - RCS LE MANS. «Des services pour répondre à vos besoins».

Vos contacts

*Une information, un conseil ?
Choisissez votre mode d'accès*

Le Crédit Agricole propose toute une gamme de services utiles pour gérer votre budget en toute sérénité et garder l'oeil sur vos comptes 24h sur 24 et à distance, par téléphone, Internet, SMS.

Pour nous contacter

L'espace PRO & PATRIMOINE

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h30

📞 par téléphone: 02 96 76 54 00 (appel non surtaxé)

✉ ou par email: espace.pro@ca-cotesdarmor.fr

Suivez l'actualité de votre Caisse Régionale



Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur : www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor, dénommée aux présentes « le Crédit Agricole des Côtes d'Armor », société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Croix Tual, 9 rue du Plan - Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc cedex 9. 777456179 RCS Saint-Brieuc. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n°07 023 501, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest, CS92459, 75436 Paris Cedex 09 (voir le site www.banque-france.fr), contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTROUGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02. Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor, propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédicta, CAMCA et CAA. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 442 524 390 € entièrement libéré - 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances 53 rue de la Boétie, 75008 Paris - Siren 784 338 527.

CAA, société anonyme au capital de 1 490 403 670 € - Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS immatriculée sous le numéro 451 746 077 RCS PARIS.

Réf. PBCM022_CGB2022_PROAGRIASSO22_V5



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"